

**PV de la réunion du  
Conseil Consultatif Pôle Énergie de Habay  
26 mai 2015**

<b>Membres présents</b>		<b>Mail</b>
Marc Antoine	Citoyen	marc.antoine@skynet.be
Benjamin Godfrin	Citoyen	godfrinb@gmail.com
Nathalie Monfort	Echevine	nathalie.monfort@commune-habay.be
Pascal Perard	Citoyen	pperard@mobistarmail.be
Damien Verger	Citoyen	damienverger@hotmail.com
James Wolff	Citoyen	james.wolff@a2conseils.be
<b>Membres excusés</b>		<b>Mail</b>
Marc Ancion	Citoyen	m.ancion@implaprovidence.be
Philippe Coton	Délégué du groupe Vouloir	pcoton@hotmail.com
Michel Gillard	délégué du groupe IC	m.gillard@skynet.be
Françoise Mangili	Citoyenne	f.mangili@province.luxembourg.be
Pierre Stassart	Coopérative Lucéole	pierre.stassart@luceole.be
Yves Storder	Projet énergie Anlier	y.storder@skynet.be

**PV de la réunion précédente :**

Le PV de la réunion précédente est approuvé.

Précision : un avis de la commission CCPEH est transmis au collège communal qui en tient compte ou pas. Contrairement aux avis demandés à la CCATM, les avis de la CCPEH ne sont en aucun cas des avis obligatoires demandés par la RW ou autre pouvoir subsidiant.

**Eclairage public**

Audit ORES de 2012 dans le cadre de l'OSP (obligation de service public). L'éclairage public de Habay est de 145.000W installés. Depuis 2014 les lampes mercure haute pression doivent être remplacées. Ce sera fait d'ici 2018 probablement en 2017. Cela concerne 21.000W installés, cela permettra une économie de 7,5 % sur le budget communal d'éclairage, soit environ 8.000 € d'économies.

Le budget éclairage des 5 dernières années est passé de 50 à 75.000 €

Il serait intéressant de demander à ORES quel surcoût serait à charge de la commune pour un remplacement des lampes mercure haute pression par des leds et de calculer les économies après amortissement du surcoût.

1100 luminaires ont entre 25 et 30 ans en 2012. Normalement on remplace un luminaire après 30 ans. La commune est invitée à provisionner pour pourvoir au remplacement progressif, même si actuellement les lampadaires en place ont un bon rendement.

Coupure de nuit de l'éclairage public : plusieurs formules sont possibles

- De 1 à 4h du matin tous les jours
- De 1 à 4h du matin tous les jours sauf les week-ends et jours fériés
- De 1 à 5h du matin tous les jours
- De 1 à 5h du matin tous les jours sauf les week-ends et jours fériés

Si on choisit la deuxième solution, les économies seraient de 1000H de fonctionnement de 140kW soit 50.000 €

par an. Le coût pour programmer cette coupure au niveau de toutes les cabines est de 12.500 € (une seule fois et même somme pour revenir à la situation antérieure.)

La commune de Léglise a effectué un essai. Du point de vue de la police locale cette coupure de nuit ne fait pas courir de risque supplémentaire à la circulation, elle n'entraîne pas de risque de vols supplémentaires. Quelques personnes âgées inquiètes et la proximité des élections communales ont eu raison de cette initiative.

Serait-il possible de procéder à un test dans un des villages : Habay-la-Neuve, Anlier, Marbehan ?

Comment demander l'avis des citoyens sans avoir une réaction superficielle ?

Cela peut-être le travail de l'éco-passeur. Il semble qu'un travail d'information et d'écoute de la population sur les tenants et les aboutissants de la convention des maires et sur l'engagement de la population à participer aux efforts collectifs permettrait un questionnement plus serein de la population sur la coupure de nuit de l'éclairage public. Ce travail pourrait être mené par le parc naturel de la FA auprès duquel nous avons déposé un projet pour le plan quinquennal 2015-2020.

C'est un travail qui peut prendre plusieurs années.

### **Ecole de Habay-la-Vieille**

Comment valoriser le travail fait à l'école de Habay-la-Vieille ? Quels autres outils avons-nous pour sensibiliser la population ? Le bulletin communal, la rencontre annuelle avec la population ?

### **Divers**

Rapport par Nathalie de **l'après-midi avec 4 facilitateurs wallons**, le mercredi 6 mai à Libramont à l'initiative du PEP's

Les facilitateurs présents à cette occasion :

- Bruno Claessens pour la filière Eolien
- Francis Flahaut pour la filière Biomasse
- Jérémy De Clerck pour la filière Solaire Thermique grandes installations
- Johanna D'Hernoncourt pour la filière Hydro-électricité

Rapport par James de la **visite le 24 avril d'une centrale hydroélectrique près de Wanze et de la société Fairwind à Fleurus**, qui fabrique et installe des éoliennes à axe vertical de 18 à 30 mètres de haut.

Rapport par Marc et Yves de la **journée Restor Hydro** (Energie renouvelable et projets locaux) le 24 avril à Tinlot et Clavier.

**Les documents relatifs à ces 3 manifestations seront joints à ce rapport dans la dropbox.**

En complément à la journée des facilitateurs il serait intéressant d'inviter Monsieur Martin Facilitateur Bois énergie pour le privé ou demander à Monsieur Conrotte du PEP's de l'inviter à sa seconde journée des facilitateurs ?

Ne serait-il pas utile d'étudier la possibilité de réseaux de chaleur à Habay-la-Vieille ou à Marbehan en associant le privé ?